

PRÉSERVATION DES POPULATIONS DE BUSARD CENDRE DU MARAIS BRETON PAR LES HABITANTS DU TERRITOIRE , ACCOMPAGNES DE NATURALISTES



Busard cendré mâle
©Louis Marie PREAU

05/12/2024

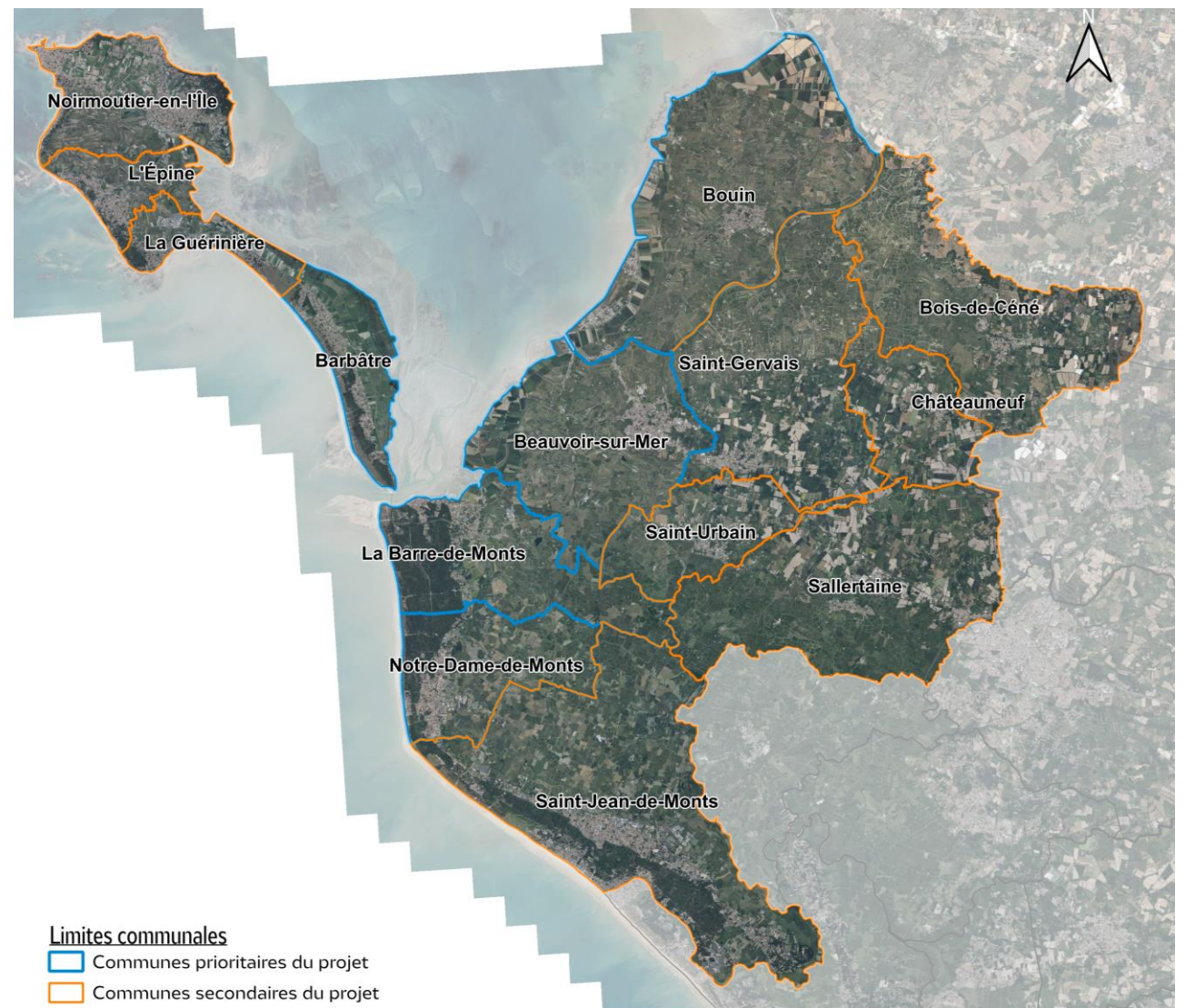
DESCRIPTION DU PROJET BUSARD

Parrainer, former, valoriser des agriculteurs ambassadeurs et des habitants

- Mise en place d'un réseau « Busard cendré Marais breton »
- Accueil de 3 à 5 stagiaires à la ferme Busards et agriculture : Avril/Mai à Juillet
- Temps conviviaux d'échanges : apéro busards de début et fin de saison, formations busards
- Formation usage des végétations tardives



Nid de Busards cendrés protégé en 2024



Limites communales

- Communes prioritaires du projet
- Communes secondaires du projet

Localisation du secteur d'action du projet Busards cendrés

RESTAURATION DE ROSELIÈRES SUR LE MARAIS BRETON



Roselière protégée
©Marion FRANCISQUE

05/12/2024

DES ROSELIÈRES DANS LE MARAIS

Une volonté collective: faire revenir le roseau dans le paysage du marais

Intérêt paysager

Intérêt culturel

Valeur fourragère

Habitat pour la faune

Intérêt écologique (berges, qualité eau,...)



Roselière plantée en 2022
©Marion Francisque 2024

RETOURS D'EXPÉRIENCES



Temps d'échanges roselières ©Marion Francisque 2024

CRÉATION



Plantation roselières ©Marie Gontier 2024

PROTECTION



Protection roselières ©Marie Gontier 2024